



Le 30 septembre 2020

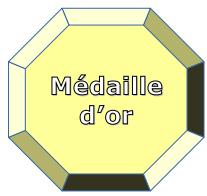
CTM budgétaire du 29 septembre 2020 Le budget de l'État verse dans le green-washing...les effectifs du ministère de l'Ecologie continuent à être lessivés !

Quels enseignements tirés de la crise sanitaire ? Plan de relance simple affichage ou motif pour retrouver un cap mobilisateur pour les agents de nos ministères ? Un pôle ministériel qui reste champion de la baisse d'effectifs dans la classe interministérielle ? Autant de questions pour lesquelles la tenue du traditionnel CTM budgétaire devait apporter des réponses de nos différentes ministres. Sauf qu'il n'y en avait qu'une présente, Barbara Pompili ! Mesdames Gourault et Girardin, excusées, avaient plus prioritaire par ailleurs... Autant dire que FO avait des questions à leur attention, et ne manquera pas de leur poser directement à la première occasion !

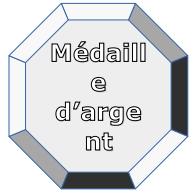
A retenir sur les grandes lignes...

- Sur les effectifs du pôle ministériel :** une nouvelle baisse importante (-1,6 % globalement, -2,1 % sur les seuls services, et un plafond d'emploi stable à la DGAC). **1197 postes perdus hors Société du Grand Paris (SGP)** qui s'ajoutent à ceux déjà perdus depuis 15 ans! Et ce hors transferts à d'autres ministères (notamment au ministère de l'Intérieur en 2021 pour asseoir la création des Secrétariats généraux communs) ! Au global, **le pôle ministériel perd par suppression ou transfert d'emplois 1516 ETP par rapport au plafond 2020 (hors SGP)!** En intégrant les projets de transfert de missions à la DGFIP et les effets de la future loi 3D, **la « destination -20 % » en 2022 depuis 2015 est confirmée !** En savoir plus [ICI](#) avec la plaquette de présentation du PLF 2021. **L'écologie est donc bien une priorité constante !!**

Dès son entrée en compétition interministérielle, Barbara Pompili (à son corps défendant d'après ses déclarations) décroche donc le palmarès suivant :



dans la rubrique de la suppression d'emplois globale rapportée à ses effectifs



dans les rubriques de la suppression d'emploi de ses services et de ses opérateurs rapportée à leurs effectifs respectifs

Les réponses obtenues en réponse aux éléments généraux portés lors de notre bi-latérale du 17 septembre dernier (en savoir plus [ICI](#))

• Sur l'avenir des services/EP :

A la question « Qui règle la note des baisses d'effectifs 2021 (AC/DR/DD/différents EP) ? », la ministre refuse de répondre, évoquant « certaines hypothèses de redéploiement qu'elle étudie sérieusement ».

SGC/DDT/DEAL : le coup est parti, les effectifs transférés au ministère de l'Intérieur...mais c'est assumé au niveau du gouvernement « pour rationaliser »

DREAL : la ministre enregistre l'alerte de FO...mais répond simplement « accompagnement des agents »

DIR : le rapport sur l'avenir du réseau routier national sera officiellement diffusé...mais « aucune décision n'a été prise » et le décret du 15 août 2020 sur l'adossement de sections de routes nationales aux sociétés d'autoroute ne serait « qu'une mesure technique ». FO demande la cartographie des tronçons concernés !

Etablissements Publics : la ministre concède que le contexte est très tendue, indique avoir obtenu une (légère) inflexion pour le CEREMA et assure qu'elle interviendra pour traiter toute situation intenable. Elle va avoir fort à faire pour chacun de nos EP...

Aviation civile : une stabilisation du plafond d'emploi pour « soutenir un secteur en crise ».

Mer : le cabinet de la ministre à la Mer reprend à son compte le projet « DAM 2022 » basé notamment sur la « confiance » auprès des acteurs du secteur. Cela veut tout dire...

Loi 3D : la ministre du MTE se dit très vigilante sur les pistes qui pourront émerger de la concertation en cours concernant son ministère...quand le cabinet du MCRTCT confirme que l'objectif est de substituer « à une égalité de droit de façade une notion d'équité ». Pas bon signe pour le portage des politiques du MTE...

Avenir de la chaîne ministérielle, des corps techniques et écoles : rien d'annoncé de concret, mais le renvoi à une démarche commandée à la Secrétaire générale du MTE de réaliser un « projet ministériel à 5 ans » dont le socle serait une « revue des missions » basée sur la projection des baisses d'effectifs connues depuis 10 ans. Le lancement de la RGPP 2025 ?

• Sur les carrières et les mesures catégorielles :

Après 10 ans de disette, **quelles mesures immédiates pour l'ensemble des corps à l'ISS ? Quelles nouvelles améliorations apportées au RIFSEEP ?**

Une enveloppe de 7,3 M d'euros dégagée en 2021...pour le détail, il faudra attendre ! FO demande l'ouverture de négociations immédiates.

Refonte des grilles pour corriger PPCR : la ministre est désormais consciente du sujet...reste à agir ! Une enveloppe de 2,8 M d'euros est par ailleurs réservée à la poursuite de la mise en œuvre de PPCR (sachant que les agents concernés ont déjà pré-financer la mesure par allongement de leur carrière et par la fin des mois de bonification).

Mobilité : l'administration joue la montre pour ne pas avoir à organiser de 2ème cycle de mobilité...cela finit par vraiment se voir !!

Concertation/transparence des décisions : FO réaffirme qu'entre CAP et « zéro

concertation » il y a une marge que la raison devrait utiliser !

Mesures d'accompagnement des réformes : une enveloppe de 6,6 M d'euros réservée en 2021, dont FO préférerait qu'elle soit dédiée à l'augmentation des salaires de l'ensemble des agents en s'abstenant de leur faire subir des réformes en cascade. FO alerte sur les effets induits par la non-signature des textes reconnaissant le caractère de restructuration pour les SGC et les DREAL. La ministre s'engage à relancer la signature du premier en inter-ministériel, et à une présentation en CTM de novembre pour le second. Mais que font les collègues qui ont du s'inscrire dans le seul cycle ministériel 2020 ? Question sans réponse à ce stade... Pour ce qui est de la rupture conventionnelle, une instruction aux services devrait arriver prochainement.

- **Sur les conditions de travail :**

Semaine de 4 jours : la ministre fait une priorité de cette mesure proposée par FO dans le cadre du protocole relatif à l'égalité professionnelle.

Télétravail/déconnexion : ce point sera inscrit dans la feuille de route de l'administration.

Moyens de prévention et de protection face au virus : suite à nos alertes, la ministre indique avoir donner instruction ferme à tous les chefs de service de mettre en œuvre l'ensemble des moyens à leur disposition, et à lever tous les freins en zone rouge en particulier.

- **Sur l'action sociale :**

Maintien des acteurs et de la chaîne d'action sociale : la ministre se dit attentive à leur sauvegarde...nous en jugerons à la mise en place des SGC !

Sanctuarisation des moyens : elle s'engage sur un maintien des crédits d'action sociale en 2021...nous en jugerons dans leur répartition et leur mise en œuvre !

***Pour* un État présent, pertinent et cohérent à tous les étages de la République**

***Pour* la reconnaissance et la valorisation de la plus-value des ministères techniques**

***Pour* une ambition réaffirmée dont l'hypothèse de base ne peut être la contrainte budgétaire**

***Pour* des parcours professionnels dans une Fonction publique attractive, valorisée et fière de sa diversité**

***Pour* le retour à des conditions de travail décentes et la prise en compte de l'humain dans l'organisation des services**

***Pour* une action sociale ministérielle harmonisée vers le haut**

Notre mot d'ordre en 3D :

Déterminés à se Défendre aujourd'hui pour le service public de Demain !